

Fiche Technique:Formation Santé et Sécurité au Travail

SST

Objectifs de la formation

- Maîtriser le cadre réglementaire et les responsabilités de chacun.
- Évaluer et hiérarchiser les risques; contribuer au document unique.
- Déployer des mesures de prévention pragmatiques et adaptées au terrain.
- Maîtriser consignation, EPI et procédures critiques.
- Ancrer les réflexes sécurité et animer des causeries efficaces.
- Assurer la traçabilité (indicateurs, preuves) et se préparer aux audits.

Outils remis: grilles d'observation, trames de suivi et méthodes directement transposables sur le poste de travail.

Population cible

Pour toute organisation souhaitant sécuriser ses activités (industrie, tertiaire, logistique) et structurer sa prévention.

- Encadrement de proximité: chefs d'équipe, superviseurs, responsables d'atelier/service.
- Responsables/techniciens HSE, coordinateurs sécurité, animateurs prévention.
- Managers de site, responsables d'exploitation, directeurs d'usine.
- Techniciens maintenance, méthodes, production; conducteurs d'installation.
- Salariés exposés aux risques mécaniques, chimiques, électriques, manutention et circulation.
- Ressources humaines, représentants du personnel, membres du comité social et économique; sous-traitants/prestataires; nouveaux arrivants/intérimaires.

Durée de la formation

Durée ajustée selon objectifs, effectifs et enjeux; progression centrée sur la pratique.

Format	Contenu / Modalités	Durée
Parcours standard	Fondamentaux, mises en situation, plan d'action	2 à 3 jours
Ateliers ciblés	Éval. des risques, consignation, coactivité, prévention incendie	1 jour
Modalités	Présentiel, classe virtuelle, hybride; intra- ou inter-entreprises	Selon besoins
Langue	Français (supports clairs, terminologie réglementaire maîtrisée)	—

Programme de la formation

Parcours progressif en 5 modules: bases réglementaires, évaluation des risques, maîtrise opérationnelle, risques spécifiques et culture sécurité.

Module 1 – Cadre réglementaire et organisation de la prévention

- Rôles et obligations de l'employeur, de l'encadrement et des salariés.
- Intégration de la prévention dans la planification des activités.

Module 2 – Évaluation des risques et document unique

- Identification des dangers, cotation et priorisation des risques.
- Alimentation d'un document unique clair et d'un plan d'action exploitable.

Module 3 – Maîtrise opérationnelle et procédures critiques

- Consignation des énergies, permis de travail, interventions de maintenance.
- EPI, prévention collective, signalisation et gestion des écarts en temps réel.

Module 4 – Risques spécifiques et prévention incendie

- Risques chimiques, atmosphères explosives, coactivité, ergonomie, manutention.
- Fiches de données de sécurité, stockage, consignes, évacuation et incendie.

Module 5 – Culture sécurité, indicateurs et retour d'expérience

- Causeries, quarts d'heure sécurité, visites comportementales, REX.
- Indicateurs utiles, traçabilité documentaire et préparation des audits.